



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E172993

VALABLE JUSQU'AU

26/04/2025

ÉDITÉ LE 12/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/12/2012

Forme juridique : SARLU

Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT-DENIS 2012 B 1275

Siret : 789 075 124 00022

Code NACE : 2512Z

Numéro caisse de congés payés : 00 14631

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 196121548 Z 003

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 196121548 Z 003

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/12/2023

Raison sociale : TECHNIQUE METAL REUNION

9 RUE DES POIVRIERS

ZAE PANIANDY

97412 BRAS PANON

Téléphone : 02 62 20 33 70

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

RAZEBASSIA JÉRÉMIE GÉRANT

Site Internet : www.tmr.re

E-mail : administration@tmr.re

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 836 714

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	12	31/03/2022
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

QUALIBAT REUNION
C/O FRBTP
RUE DU PONT
CS 41051
97404 SAINT-DENIS CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.